

Call Expert : 800 emplois en danger du fait d'un patron voyou ?

Communiqué de presse 23/10/2013

La mise en examen du PDG de Call Expert (17ème entreprise française du secteur) pour présentation de faux bilans, détournement de subventions et pour abus de bien sociaux montrera-t-elle une fois de plus que le petit monde des centres d'appel français est digne du far west... Entre les délocalisations par milliers et les pratiques moyennageuses de management, tout est permis et surtout pratiqué dans ce secteur.

Mis en détention provisoire depuis vendredi 18 octobre, B. Delamarre est sorti de prison ce mardi soir, mis en examen sous le statut de témoin assisté, avec port de bracelet électronique, en résidence surveillée et interdiction de s'approcher de la société. Didier Germain, Directeur des Affaires Financière, est lui aussi mis en examen. A ce jour, l'entreprise ne dispose plus de direction.

Aujourd'hui, c'est l'avenir de plusieurs centaines de salarié-es sur Abbeville, Roubaix ou encore en région parisienne qui se joue si les présomptions du juge s'avèrent vraies. Le syndicat Sud ne peut, aujourd'hui, que constater les dégâts entre cette mise en examen et la fermeture du site de Saint Christol les Alés.

Suite à la liquidation de la filiale de Saint Christol les Ales (voir notre communiqué du 20 Juin 2013) et une intervention désolante des politicien-nes locaux, nous ne pouvons que nous inquiéter. Il nous paraît toujours étonnant de voir les collectivités distribuer de l'argent public facilement et ne jamais exiger un retour ou un contrôle. Pour Sud, cela démontre une fois de plus qu'il n'est pas possible de continuer la politique d'arrosage de subventions publiques. D'ailleurs le PDG de Call Expert est un des grands spécialistes du système. Ce PDG qui jouait à la victime depuis des mois dans le conflit social qui l'oppose aux salarié-es de Call Expert dans le Gard, pourrait avoir du mal à jouer encore longtemps aux patrons modèles...

Les représentant-es des salarié-es ont saisi ce mardi 22 octobre le tribunal de commerce d'Amiens afin que soit nommé en urgence un administrateur Judiciaire indépendant et extérieur à l'entreprise. Suite à cette demande Le tribunal de commerce d'Amiens vient de le nommer un Administrateur Judiciaire qui et il rencontre les salarié-es du site d'Abbeville ce jour à 16h00.

Notre Fédération restera donc vigilante quant à la situation de ces centaines de salarié-es et continue d'exiger le droit de veto au comité d'entreprise en cas de plan social.

Communiqué de presse du 20 Juin :
<http://www.sudptt.org/centresappels/spip.php?article650>

Sud

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Envierges 75020 Paris
Tél : 01 44 62 12 00 - Fax : 01 44 62 12 34

Union syndicale
Solidaires